



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE N°2025-01-2

MARCHE DES ASSURANCES DES RISQUES DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE (libre)

PERSONNE PUBLIQUE :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère
11, boulevard des Capucins – BP 80092
48 003 MENDE CEDEX

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère

PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHE :

Le présent marché est un marché public des assurances des risques de prévoyance complémentaire suivant une procédure concurrentielle avec négociation en application de l'article R.2124-3 4° du code de la commande publique.

OBJET DU MARCHE :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère, représenté par son Président, procède à la présente consultation en vue de souscrire une convention de participation pour la protection de la prévoyance complémentaire des personnels territoriaux des collectivités territoriales et des établissements publics de la Lozère, en application des textes et règlements en vigueur.

Le **contrat d'assurance de groupe** ainsi souscrit prendra effet le **1^{er} janvier 2026**.

L'adhésion des collectivités ou établissements publics sera facultative.

Un lot unique sera proposé, comprenant :

- Une offre de base
- Une offre supérieure proposant des garanties renforcées
- 2 prestations supplémentaires éventuelles en garantie de la rente éducation et de l'incapacité temporaire renforcée pour les agents contractuels.

Les collectivités seront engagées dans une convention de d'accompagnement avec le CDG, relative à la mise en place et au pilotage du contrat pendant la durée du marché.

Une contribution annuelle sera appelée par le CDG à cet effet auprès de l'employeur.

VARIANTES ET OPTIONS :

Les variantes sont autorisées : le candidat peut de sa propre initiative, proposer une ou plusieurs variantes mais ceci à condition d'avoir répondu à l'offre de base.

Les candidats devront faire apparaître les variantes de façon distincte de l'offre de base, soit dans une annexe à l'acte d'engagement, soit, lorsque les modifications apportées par rapport aux exigences du dossier de consultation seront moindres, dans l'acte d'engagement lui-même.

Les options sont interdites.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

- Unité monétaire choisie : Euro (€).
- Dossier rédigé en langue française.
- Modalités de paiement du marché : conformément au code de la commande publique

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR :

Les entreprises devront fournir tous les documents et attestations visés par le code de la commande publique.

MODALITÉS DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Sous forme dématérialisée en téléchargeant le Dossier de Consultation des Entreprises à l'adresse suivante : <https://webmarche.adullact.org/>

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : jeudi 19 juin 2025 à 12 heures

ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DEVRONT ÊTRE REMISES :

Les offres doivent être déposées sur le site <https://webmarche.adullact.org/>

Ces dossiers devront parvenir à destination avant la date et heure fixées ci-dessus. Les dossiers qui seraient transmis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et heure limites fixées ne seront pas retenus.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : lundi 19 mai 2025.

SUPPORTS DE PUBLICATION :

Site Internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère www.cdg48.fr

CRITÈRES DE SÉLECTION DES ORGANISMES : *Se référer au règlement de la consultation.*

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Via la plateforme <https://webmarche.adullact.org/>

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal administratif de Nîmes – 16 avenue Feuchères – 30 000 NIMES.